Direction des relations humaines
Ville de La Teste de Buch

Poste : Conseiller en prévention HSE _ Secteur Santé Sécurité au Travail

Descriptif du poste

Direction :	Direction Générale adjointe Ressources
Service :	Prévention et gestion des risques
Responsable :	DGA Ressources
Hiérarchie directe :	Responsable du service prévention et gestion des risques
Filière :	Administrative / Technique
Catégorie :	B
Lieu d'emploi :	La Teste de Buch

Définition générale du poste	Assiste et conseille le responsable de service dans la mise en œuvre de la réglementation en matière de prévention de la santé et de la sécurité.

Missions principales	- Conseiller le responsable de service dans la définition d'actions transverses de prévention, - Analyser les risques professionnels et les conditions de travail *(audits des postes et analyse des situations professionnelles)*, - Conduire la rédaction et l'actualisation du document unique *(démarche d'amélioration continue des process)*, - Définir et proposer la méthode et l'outil d'évaluation des risques, - Procéder aux mesures physiques des ambiances de travail relatives à la sécurité et aux conditions de travail, - Elaborer des rapports relatifs à la santé et sécurité au travail d'aide à la décision *(mise en place et suivi indicateurs et tableaux de bords)* et assurer le suivi des registres obligatoires, - Participer à l'élaboration de procédures liées à l'hygiène et à la sécurité, de recueils d'informations concernant la prévention des risques professionnels - Réaliser les enquêtes après accidents et incidents, - Contribuer à l'élaboration d'un plan de formation en santé et sécurité au travail, - Animer sur le terrain le réseau des assistants de prévention, - Dispenser en interne à la collectivité des sessions d'information/sensibilisation ciblées au secteur de la santé et sécurité au travail, - Participer aux missions de conseils sur les équipements de protection individuels et collectifs concourant à la protection des biens et des personnes, - Participer aux réunions du CHSCT et la mise en œuvre de la politique du bien-être au travail.

Missions complémentaires	*L'ensemble des missions confiées au service prévention et gestion des risques repose sur trois autres secteurs d'activités complémentaires, pour lesquels une gestion transverse est requise.* Cette transversalité portera sur : - Assure l'intérim du responsable en son absence, - Apporte une aide permanente au responsable de service en termes d'organisation des missions et suivi des activités *(moyens matériels et humains)*, - Assister le responsable de service dans la définition et la mise en œuvre de tous dispositifs concourants à la protection des personnes et des biens lors des évènements culturels, festifs ou sportifs organisés sur le domaine public,

	- Contribuer à l'harmonisation des Plan Particulier de Mise en Sécurité de la commune *(exercices évacuation intrusion, appropriation des mesures Vigipirate),* - Participer à l'organisation des secours internes de la collectivité, - Participer à la préparation technique des visites de la commission de sécurité et d'accessibilité au sein des bâtiments communaux *(rapports de vérifications techniques, attestations réglementaires, contrôles périodiques, etc.)*, - Participer aux travaux préparatoires de lancement de la saison estivale de surveillance des plages *(inventaire, organisation logistique, gestion des équipements et matériels de sauvetage et de secours, etc.).*

Compétences	- Etre titulaire d'une formation universitaire BAC+2 domaine HSE, - Disposer d'une connaissance des réglementations *(code du travail, décret 85-603 de la fonction publique territoriale, sécurité incendie ERP, l'accessibilité du bâti, sécurité civile),* - Expérience professionnelle appréciée *(secteur public),* - Expérience managériale appréciée *(secteur public),* - Sens de l'écoute, - Disposer de qualités rédactionnelles, de capacité d'analyse et de synthèse, - Maîtriser les outils bureautiques et informatiques *(Excel, Word, Powerpoint, messagerie collaborative)* - Savoir rendre compte à sa hiérarchie, - Savoir travailler en équipe et faire preuve de pédagogie, - Etre autonome, organisé et faire preuve de rigueur, - Savoir maintenir ses connaissances et contribuer à la veille réglementaire et technique, - Etre titulaire du permis B *(déplacements sur le territoire de la commune).*

Conditions et organisation du poste	
Base hebdomadaire de travail :	35h annualisées
NBI :	
Astreinte :	
Contraintes :	Horaires souples, disponibilité.
Autres :	

Créée le : **Mise à jour le : 06 mars 2019**

N.B. : La présente fiche n'est pas exhaustive, d'autres tâches pourront être demandées à l'agent dans l'intérêt du service de la collectivité.